

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 3 octobre 2017, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

<b>Jean François Delisle</b>	<b>maire</b>
<b>Nicola Ranieri</b>	<b>cons. au poste no: 1</b>
<b>Charles Auguste Côté</b>	<b>cons. au poste no: 2</b>
<b>Jean-Philippe Martin</b>	<b>cons. au poste no: 3</b>
<b>Jacques Hébert</b>	<b>cons. au poste no: 6</b>

**Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale**

**Étaient absents de l'assemblée :**

<b>Marc Gravel</b>	<b>cons. au poste no :4</b>
<b>Sylvain Gauthier</b>	<b>cons. au poste no: 5</b>

**Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 14 par monsieur Jean François Delisle, maire.

**Mot de bienvenue du maire  
Adoption de l'ordre du jour**

**282-10-2017**

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

**Mot de bienvenue du maire  
Adoption de l'ordre du jour**

1. Administration
  - 1.1 Procès-verbaux
    - 1.1.1 Procès-verbal du 19 septembre 2017
    - 1.1.2 Procès-verbal du 26 septembre 2017
  - 1.2 Règlement municipaux
    - 1.2.1 Règlement 370-17-02 (zones de mouvements de terrain)
- 2. Ressources financières**
  - 2.1 Rapport des dépenses
  - 2.2 Rapport des salaires
  - 2.3 Transferts de postes
- 3. Ressources humaines**
  - 3.1 Mme Colette Gagnon
- 4. Ressources matérielles et immobilières**
  - 4.1 Rénovation du centre culturel et communautaire
    - 4.1.1 Avenants n°2-AE et 3-AS
    - 4.1.2 Provision de la subvention
  - 4.2 Patinoire:
    - 4.2.1 Location de roulotte et de toilette chauffante
    - 4.2.2 Appel d'offre pour entretien
- 5. Sécurité publique**
- 6. Réseau routier, transport**
- 7. Gestion du territoire et du milieu**

## **SÉANCE ORDINAIRE**

**3 OCTOBRE 2017**

---

7.1 Dérogation mineure

7.2 PIIA

7.2.1 Demande du 10, chemin Champagne

7.2.2 Demande du 101 ch. du Petit-Lac-de-l'Orignal

7.2.3 Demande du 240 ch. du Lac-du-Rocher

7.2.4 Demande du 9 ch. Champagne

7.3 RITL

7.3.1 Budget 2018

7.3.2 Procès-verbal du 19 septembre 2017

7.4 Demandes de délai

7.4.1 Demande du 361, chemin de Val-des-Lacs

7.4.2 Demande du 353, chemin de Val-des-Lacs

### **8. Service à la collectivité**

8.1 Bibliothèque

8.1.1 Rapport mensuel de la bibliothèque

8.1.2 Activité semaine de prévention incendie

8.2 Fête de Noël

### **Périodes de questions**

### **Levée de l'assemblée**

\*\*\*\*\*

### **1. Administration**

#### **1.1 Procès-verbaux**

##### **1.1.1 Procès-verbal du 19 septembre 2017**

**283-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 19 septembre 2017

\*\*\*\*\*

### **1. Administration**

#### **1.1 Procès-verbaux**

##### **1.1.2 Procès-verbal du 26 septembre 2017**

**284-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 26 septembre 2017

\*\*\*\*\*

### **1.2 Règlements municipaux**

#### **1.2.1 Règlement 370-17-02**

**Avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Jacques Hébert, conseiller, qu'un projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 370-02 et ses amendements dans le but de modifier certaines disposition règlementaires concernant les zones de mouvement de terrain.

Une dispense de lecture est demandée conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec sur réception d'un projet déjà transmis aux membres du conseil en date des présences.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

**1.3 Règlements municipaux**

**1.3.1 Règlement 370-17-02**

**285-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le premier projet de règlement 370-17-02 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 370-02 et ses amendements

\*\*\*\*\*

**1.4 Affaires juridiques**

Aucun sujet sous cette rubrique

\*\*\*\*\*

**2. Ressources financières**

**2.1 Rapport des dépenses**

**286-10-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°8320 à n°8370 pour un montant de 35 982.76 \$ et les chèques manuels n°2, n°6, n°7 et n°8 pour un montant de 463 106.72 \$, pour les déboursés du mois de septembre 2017 au montant total de 499 089.48 \$ \$

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 septembre 2017 pour un montant de 32 999.12 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de septembre 2017 de 532 088.60 \$.

\*\*\*\*\*

**2.2 Rapport des salaires**

**287-10-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires du mois de septembre 2017 au montant de 43 149.74 \$.

\*\*\*\*\*

**2.3 Transfert de poste**

**288-10-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter les transferts de postes suivant :

2017-05	Assistance comptable	2,000.00\$
2017-06	Fourniture de bureau pour les élections	3,000.00\$
2017-07	Service juridique - consultant - gestion personnel	2,000.00\$
2017-08	Équipement Cloutier camion sterling 2002	3,500.00\$

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

2017-13	Intérêt du prêt Déversement du lac Quenouille	1,200.00\$
2017-16	Location Sauvageau - Pick-up 1,043.58\$ Location Retrocaveuse 2,178.49\$ Location Marteau piqueur 1,164.73\$	2,500.00\$
2017-17	Achat à venir pour le sable d'hiver	20,000.00\$
2017-18	Achat de ponceaux	5,000.00\$
2017-19	Entretien de la niveleuse - voirie	3,500.00\$
2017-20	Réparation de la niveleuse	3,000.00\$
2017-21	Achat de pelle pour le camion GMC Sierra	8,200.00\$
2017-23	Entretien & réparation - équipement - voirie	9,000.00\$
2017-24	Camion GMC 2017 Sierra Capital et Intérêt	4,500.00\$

\*\*\*\*\*

**3. Ressources humaines  
3.1 Mme Colette Gagnon**

**289-10-2017**

CONSIDÉRANT QUE madame Colette Gagnon était à l'emploi de la municipalité depuis 1988, au moment de sa retraite;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 1 000 \$ à Mme Gagnon en remerciement pour ses loyaux services. La dépense fera l'objet d'un transfert de poste.

\*\*\*\*\*

**4. Ressources matérielles et immobilières  
4.1 Rénovation du centre culturel et communautaire  
4.1.1 Avenants n°2-AE et n°3-AS**

**290-10-2017**

CONSIDÉRANT la résolution 280-09-2017 relative au mandat octroyé à Me Daniel Goupil, de la firme d'avocats Prévost Fortin D'Aoust pour l'obtention d'un avis juridique relativement à la ratification d'un avenant dans le cadre de la rénovation du centre culturel et communautaire ;

CONSIDÉRANT l'avis juridique reçu en date du 28 septembre 2017 ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à la majorité, monsieur Jacques Hébert, conseiller, étant dissident pour manque de transparence de ne pas avoir convoqué une réunion des membres du conseil relativement aux avenants, de ratifier les avenants 2-AE et 3-AS.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

**4.1.2 Provisionnement de la subvention**

**291-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité de provisionner les montants de la subvention reçu du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, relatif à la rénovation du centre culturel et communautaire soit exclusivement dépensé pour le remboursement des frais.

\*\*\*\*\*

**4.2 Patinoire**

**4.2.1 Location de roulotte et de toilette chauffante**

**292-10-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder aux locations suivantes pour l'année 2017-2018 relative à la patinoire :

D'une roulotte d'une dimension de 10 X 24 pieds au montant de 305 \$ taxes en sus par mois pour une période d'environ 4 mois, en y ajoutant les autres frais au montant de 1 010 \$ taxes en sus.

D'une installation d'une toilette chauffante au montant de 170 \$ taxes en sus par mois pour une période d'environ 4 mois, en y ajoutant les frais de transport au montant de 70 \$ taxes en sus.

Les installations devront être effectuées à une date rapprochée de la période à laquelle la patinoire est fonctionnelle.

\*\*\*\*\*

**4.2 Patinoire**

**4.2.2 Appel d'offre pour entretien**

**293-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire paraître un appel d'offre pour l'entretien de la patinoire pour la saison 2017-2018.

\*\*\*\*\*

**5. Sécurité publique**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**6. Réseau routier, transport**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**7. Gestion du territoire et du milieu**

**7.1 Demande de dérogation mineure**

Aucun sujet sous cette rubrique.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

**7.2 Demandes de PIIA**

**7.2.1 Demande du 10, chemin Champagne**

**294-10-2017**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2017-22 accompagnée de documents a été déposée au mois d'août 2017 par Martin Boyer ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un garage, la réfection du revêtement extérieur et de toiture du bâtiment principal et la reconstruction d'une terrasse ;

CONSIDÉRANT que suite à des travaux de construction d'un garage sans permis de construction, un constat d'infraction a été transmis au propriétaire et que ce constat a été acquitté ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujéti au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée au mois d'août 2017 par monsieur Martin Boyer;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**7.2 Demandes de PIIA**

**7.2.2 Demande du 101, ch du Petit-Lac-de-l'Orignal**

**295-10-2017**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2017-24 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre 2017 par Madame Verreault ;

CONSIDÉRANT que la demande vise la réfection du revêtement extérieur et d'une partie de la toiture du garage ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujéti au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2017 par Madame Verreault ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs et les critères du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande.

\*\*\*\*\*

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

**7.2 Demandes de PIIA**

**7.2.3 Demande du 240, ch du Lac-du-Rocher**

**296-10-2017**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2017-25 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre 2017 par Farid Ben Megdoul;

CONSIDÉRANT que la demande vise la construction d'un garage ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujetti au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que les matériaux et les couleurs des revêtements extérieurs et des toitures ne s'agencent pas entre eux et avec le paysage naturel et ne respectent pas le critère d) de l'objectif 1° du PIIA Pourtour des Lacs 412-09;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal de refuser la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2017 par Farid Megdoul ;

CONSIDÉRANT que les matériaux et les couleurs des revêtements extérieurs et des toitures ne s'agencent pas entre eux et avec le paysage naturel et ne respectent pas le critère d) de l'objectif 1 du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

\*\*\*\*\*

**7.2 Demandes de PIIA**

**7.2.4 Demande du 9, chemin Champagne**

**297-10-2017**

CONSIDÉRANT qu'une demande PIIA-2017-26 accompagnée de documents a été déposée au mois de septembre 2017 par Enock Cajuste;

CONSIDÉRANT que la demande vise la reconstruction d'un bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT que le projet affecté par la demande est assujetti au PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que les formes, les matériaux et les couleurs des revêtements extérieurs et des toitures ne s'agencent pas entre eux et avec le paysage naturel et ne respectent pas le critère d) de l'objectif 1° du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal de refuser la demande telle que présentée dans les documents déposés au mois de septembre 2017 par Enock Cajuste ;

CONSIDÉRANT que les formes, les matériaux et les couleurs des revêtements extérieurs et des toitures ne s'agencent pas entre eux et avec le paysage naturel et ne respectent pas le critère d) de l'objectif 1 du PIIA Pourtour des Lacs 412-09 ;

**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

\*\*\*\*\*

**7.3 RITL  
7.3.1 Dépôt du budget 2018**

**298-10-2017**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'approuver les prévisions budgétaires 2018 pour un montant de 1 826 856 \$ ainsi que l'estimation des quotes-parts de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

\*\*\*\*\*

**7.3 RITL  
7.3.2 Dépôt du procès-verbal du 19 septembre 2017**

**299-10-2017**

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt du procès-verbal du 19 septembre 2017 de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs.

\*\*\*\*\*

**7.4 Demande de délai  
7.4.1 Demande de délai du 361, chemin de Val-des-Lacs**

**300-10-2017**

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de délai le 25 septembre 2017 concernant des travaux relatifs au revêtement extérieur;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour terminer les travaux.

\*\*\*\*\*

**7.4 Demande de délai  
7.4.2 Demande de délai du 353, chemin de Val-des-Lacs**

**301-10-2017**

CONSIDÉRANT la réception d'une demande de délai reçue le 25 septembre 2017 concernant des travaux relatifs au revêtement extérieur;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accorder un délai jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2017 pour terminer les travaux.

\*\*\*\*\*

**8. Service à la collectivité  
8.1 Rapport mensuel bibliothèque**

Cette rubrique est reportée.

\*\*\*\*\*



**SÉANCE ORDINAIRE  
3 OCTOBRE 2017**

---

**8.1.2 Activité semaine de prévention incendie**

**302-10-2017**

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la demande d'activité Semaine de prévention incendie du 15 octobre 2017, organisée en collaboration avec la responsable de la bibliothèque et le Service incendie, bénévolement.

\*\*\*\*\*

**8.2 Fête de Noël**

**303-10-2017**

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service de madame Geneviève Mercure pour la fête de Noël du 16 ou 17 décembre 2017 au montant total de 3 700 \$, taxes incluses.

\*\*\*\*\*

**Période de questions  
Levée de l'assemblée**

**304-10-2017**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, de lever l'assemblée. Il est 20 h 00.

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.**

---

**Jean F. Delisle,  
Maire**

---

**Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière, directrice générale**